Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 79 (1989)

Heft: 5-6

Artikel: Être lieutenant des cadets de Vevey en 1924

Autor: Panchaud, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005237

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Être lieutenant des cadets de Vevey en 1924

On peut se représenter avec plus ou moins de vraisemblance plusieurs aspects du passé: la vie à l'époque des diligences, les villes d'autrefois, l'industrie et ses techniques, le statut de ses ouvriers, mais peut-on concevoir une institution qui obligeait les collégiens à passer toutes leurs vacances de printemps à faire des exercices militaires sur la place du Marché de Vevey? C'est bien pourtant ce qui se passait encore durant le premiers tiers de ce siècle.

Il me semble que cette page d'histoire vraiment incroyable mérite d'être contée avant qu'elle ne disparaisse de la mémoire.

Faire l'histoire de ces corps de cadets nous entraînerait très loin en arrière, au 15^e siècle. Leur rôle varia au cours du temps. «Le premier véritable corps de cadets, selon l'esprit moderne, fut organisé en 1787 par le colonel Johann-Konrad Escher à Zurich avec 67 garçons». Il servit de modèle à un certain nombre de villes. Même Pestalozzi en adjoignit un à son Institut.

Les objectifs étaient plus militaires que pédagogiques. Schaffhouse alla même jusqu'à libérer de l'école de recrues ceux qui avaient été cadets pendant quatre ans et à accepter les officiers de cadets comme aspirants-officiers.

Vers 1860, l'institution fut attaquée par les partisans du mouvement naissant des Sociétés de gymnastique. Pourtant, dans le canton de Vaud, le règlement du 30 septembre 1863 prévoit des exercices militaires dans tous les collèges et écoles moyennes.²

Si la revue générale des cadets en 1865 réunit 13 corps (2 de Lausanne, un de Vevey, Yverdon, Morges, Payerne, Nyon, Moudon, Bex, Rolle, Aubonne, Villeneuve, Orbe), en 1912, celui de Vevey créé en 1818 reste le seul.³

En Suisse allemande, les corps disparurent aussi peu à peu. Il faut souligner qu'à travers les siècles le succès de ce genre d'institution a dépendu des circonstances politiques et des fluctuations de l'opinion publique à son égard.

Quand j'entre aux cadets en 1918, le corps est solidement implanté et l'heure n'est pas encore à la contestation. L'inscription n'est d'ailleurs pas facultative mais obligatoire. Il n'y avait pas lieu de discuter ou de se dérober.

¹ DHBS, tome II, p. 381.

² Eugène Mottaz: Dict. Historique du Canton de Vaud, p. 311.

Voici comment notre journée de collégiens «en vacances» se déroulait. Revêtus de notre pimpant uniforme, nos guêtres bien blanches serrant le bas de nos pantalons, nous nous rendions à la cour du collège à 8 h du matin. Le capitaine mettait la compagnie au garde-à-vous. Le sergent-major commandait aux sergents de faire le contrôle des absences et de venir lui faire rapport. Qu'arrivait-il aux absents? Devaient-ils fournir une excuse, seraient-ils punis? Je ne m'en souviens plus.

Section par section, nous allions chercher nos fusils dans un local de l'ancien collège. C'était le rôle du fourrier, son seul rôle du reste, de surveiller la distribution de ces mousquetons, bien assez grands pour nous. La compagnie se mettait en ordre de marche. La fanfare et les tambours étaient massés dans un coin de la cour. Le drapeau avait été lui aussi sorti de l'arsenal, c'est l'adjudant qui allait le porter.

Capitaine en tête, sabre au clair comme les autres officiers, suivi des tambours et de la fanfare, drapeau au vent, nous traversions la ville; à la hauteur du poste de police, les artilleurs avec leurs deux canons se joignaient à la troupe, quelques cyclistes fermaient la marche. Nous gagnions la place du Marché, cette magnifique place où tous les 25 ans a lieu la grandiose Fête des Vignerons. Nous pouvions l'occuper entièrement à notre guise, pas de circulation automobile, pas de parking, le mot n'était pas encore né.

Là, selon les ordres des instructeurs, nous allions nous exercer par groupe ou par section à l'école de soldat: prendre la position, s'annoncer, saluer à l'arrêt, en marchant, porter arme, former les faisceaux, etc. Tout cela sous les ordres d'un caporal, surveillé par un sergent et inspecté par le lieutenant. Celui-ci à son tour faisait manœuvrer sa section. L'opération la plus délicate était de la faire passer de la formation sur deux rangs à la colonne de marche et vice-versa. Nous apprenions à défiler en restant alignés couverts, les crosses des fusils en position correcte, ni trop hautes, ni trop basses. Devant la section, un sergent, derrière, un autre sergent «serre file».

A dix heures, repos d'un quart d'heure pendant lequel nous nous précipitions dans les boulangeries voisines pour acheter un petit pain. Vers 11 h 30, retour au collège, fanfare en tête; nous déposions nos armes et rentrions chez nous.

Et l'après-midi cela recommençait selon le même scénario. Pourtant, avant le licenciement, le sergent-major convoquait au rapport les sergents qui dénonçaient les soldats qui s'étaient mal comportés, généralement accusés de désobéissance aux ordres des supérieurs. Les coupables étaient alors cités devant le front, tancés sévérement. Dans des cas graves, l'instructeur décidait une punition de plusieurs heures de cachot. Le malheureux était alors emmené par le sergent-major, confié à la concierge qui l'enfermait et le délivrait le moment venu. Bien qu'ayant été une année sergent-major, je n'ai jamais pu me rendre compte de ce qui se passait réellement. La mère Genton était la bonté même, elle devait avoir toutes les indulgences à l'égard de ces pauvres gosses.

Le lendemain même programme, jour après jour; nos vacances étaient bien occupées! Le mardi et le samedi, la place étant prise par le marché, nous allions soit à La Tour-de-Peilz, soit sur une place à l'ouest de la ville.

Jamais de jeux, ni de sport (football, marche...). Une fois l'an nous faisions une excursion hors de Vevey dans une ville voisine; nous étions très fiers d'avoir ainsi l'occasion de nous exhiber devant un autre public que celui des Veveysans qui devaient être blasés de nous voir passer devant eux deux fois par jour.

Un généreux citoyen du nom de Robin avait légué un fonds pour cette course annuelle. Et quand nous étions revenus, nous finissions la journée en disant «Merci Monsieur Robin», bien qu'il fut décédé depuis longtemps! En dehors des vacances, le corps était convoqué le mercredi après-midi, sauf en hiver bien évidemment.

Quand on compare les activités qui s'offrent aux jeunes d'aujourd'hui à celle qui était imposée aux cadets, on se demande comment il était possible que nous acceptions cette vie monotone et sans attraits pendant toutes nos vacances de printemps. Quels pouvaient être nos sentiments? Il est plus facile d'évoquer des faits et de donner ainsi une image du passé que de reconstituer les sentiments qu'éprouvaient les gens à cette époque de leur vie. Aujourd'hui des historiens de la nouvelle vague se plaisent à condamner certains aspects d'autrefois en transposant les sentiments qu'ils auraient eus, eux, dans pareille situation. Ce qui les amènent à s'apitoyer sur la vie des domestiques, sur les analphabètes, etc.

Comment réagissions-nous au régime que les cadets nous imposaient? Vu d'aujourd'hui, il paraît abracadabrant. Mais il ne nous apparaissait pas comme tel.

Il faut d'abord se dire que tout ce qui s'offre aux jeunes maintenant n'existait pas; nous n'avions pas de points de comparaison. Au reste, comment les écoliers auraient-ils meublé leurs vacances? Nos parents n'étaient pas mécontents de nous voir ainsi occupés alors qu'eux-mêmes menaient une vie dans laquelle le temps des loisirs et les moyens financiers étaient limités. Certes, c'était à eux de fournir l'uniforme. On se le passait de frère en frère. Même neuf, il coûtait certainement moins cher qu'un équipement de ski aujourd'hui.⁴

Nous étions fiers de notre uniforme. C'était celui prescrit dans le règlement du 30 septembre 1863 prévoyant des exercices militaires dans tous les collèges et écoles moyennes du canton. Tunique bleu foncé, une pochette du côté droit, des boutons de métal jaune, un ceinturon noir avec plaque de métal jaune; le pantalon gris-bleu, la casquette-képi de la même étoffe que la tunique avec passepoil écarlate, la visière droite en cuir verni comme la jugulaire; la cocarde est aux couleurs de la commune de Vevey jaune et bleu. Le bas du pantalon était serré dans des guêtres blanches. Dans les grandes occasions, on les portait sous le pantalon.

⁴ L'Association des anciens cadets remettait des uniformes à des enfants dont les parents ne pouvaient pas faire cette dépense. En 1928, elle lança un appel à la population pour alimenter ce fonds des uniformes et ne récolta pas moins de 13 000 frs, preuve de la popularité du corps des cadets.







Je pense que nos parents, eux aussi, partageaient cette fierté puisqu'ils nous faisaient photographier dans l'atelier d'un professionnel. Pour cette occasion nous obtenions la permission d'emporter nos fusils pour qu'ils figurent sur la photographie.

A cette époque, d'une manière générale, on avait encore le goût de l'uniforme alors qu'aujourd'hui ceux qui doivent en porter s'en débarrassent le plus vite possible.

Les grades que nous revêtions avaient aussi leur attrait. Le système de promotion était très curieux. Au moment où nous entrions au collège, nous allions nous inscrire aux cadets. Je vois encore vaguement le registre où nos noms étaient consignés. Quand il fallait repourvoir un poste de caporal, on prenait le premier inscrit sur le registre. Dès lors notre avancement semblait assuré. Toutefois le règlement prévoyait que celui qui avait échoué son année scolaire ne pouvait pas être promu à un grade supérieur. C'était là la seule relation qui existait avec ce qui se passait à l'école. En 1922, j'étais caporal; deux sergents avaient échoué; je passai devant eux et en 1923 je devins sergent-major, ce qui me valut le privilège d'appartenir déjà à l'état-major. Pour les mêmes raisons Géo Blanc, le futur écrivain, dont le nom précédait le mien sur le registre devint adjudant. L'année suivante, il était notre capitaine alors que je fus lieutenant.

Notre jour de gloire était celui de la fête de «promotions» fixées à la fin des vacances de printemps. La veille, l'état-major avait parcouru la ville, sabre au clair, avec la fanfare jouant l'air de la retraite; derrière, nous suivaient les anciens collégiens portant leur casquette et tous les gosses de la ville. Puis un repas nous était offert chez le capitaine auquel étaient aussi conviés les instructeurs.

Le lendemain, de bonne heure, diane. Nous montions à l'Eglise de St-Martin précédés de la fanfare, suivie des autorités et du corps enseignant en habits noirs et portant une «comète», c'est-à-dire un chapeau melon. Les cadets venaient ensuite, puis les filles et finalement les collégiens qui n'étaient même pas cadets. Dans l'église, l'état-major était au premier rang, face au corps enseignant: encore un honneur!

Mais l'apothéose était la «petite guerre» dont tous les vieux Veveysans se souviennent. Autour de la place du Marché, ceinturée par les pompiers, la population se rassemblait. Les heureux mortels dont les maisons donnaient sur la place avaient invité leurs amis à regarder depuis leurs balcons.

Sur la place, derrière des redoutes de bois garnies de branches de sapin, les deux camps ennemis étaient embusqués. D'un côté, commandée par le capitaine, se trouvait la troupe des gagnants portant un ruban rouge à la casquette. En face, les perdants avec un ruban blanc. Le choix du commandant de cette troupe était en soi une affaire importante car c'était un honneur, contrairement à ce qu'on aurait pu croire. Il était dévolu au lieutenant dont la section avait le mieux défilé devant l'instructeur.

Je ne faisais pas du zèle avec mes hommes. Je les conduisais volontiers loin des regards où nous attendions que le temps passe sans beaucoup nous

exercer. Mais le jour où se fit le choix, je les ai suffisamment stimulés pour qu'ils se se distinguent des autres sections. J'étais donc devenu le chef des perdants. J'avais sous mes ordres ma section, un canon, quelques trompettes et nous avions reçu le double de cartouches pour compenser la faiblesse de nos effectifs.

Et la bataille commençait. Nous avancions, nous tirions, nous reculions, les canons faisaient autant de bruit que de fumée. Un beau combat en vérité!

A un moment donné, les perdants perdaient; aussi hissant un drapeau blanc, ils demandaient des pourparlers. Alors le capitaine d'un côté, le lieutenant de l'autre s'avançaient à la rencontre l'un de l'autre, chacun escorté de deux fusiliers et d'un trompette. Ils se saluaient d'un noble geste de leur sabre et échangeaient quelques paroles. En vérité, elles concernaient le bal qui allait suivre, plutôt que cette bataille dont l'issue était fixée d'avance. Puis les deux commandants se saluaient à nouveau et rejoignaient leur troupe. Le combat reprenait, les gagnants gagnaient et au moment où ils allaient renverser la redoute de leurs ennemis, l'instructeur sifflait la fin de la démonstration. La troupe défilait à nouveau au milieu de la population ravie du spectacle.

Enfin venait le bal. Pendant longtemps, il a eu lieu dans la cour du collège. La place étant devenue trop exiguë, il fut transféré dans le jardin du Rivage. De nouveau l'état-major avait un privilège qui, à ses yeux, avait son prix. Chacun des membres, dans l'ordre hiérarchique, ouvrait une danse. Le couple faisait le tour du rond de danse seul. Alors seulement les maîtres, qui gardaient les entrées, laissaient pénétrer le flot des autres danseurs. Je me souviens encore que «ma danse» était le «Pas des patineurs».

Le choix de sa «cavalière» se faisait des mois à l'avance. Quelle fierté pour l'élue! Et pour nous d'avoir fait une conquête! Pour être prêts, nous suivions pendant tout l'hiver un cours de danse. Remarquons, en passant, qu'aucun de nous n'a épousé sa partenaire d'alors.

Tout ce panache était peut-être aussi la raison pour laquelle nous supportions ces exercices militaires sans attraits.

En 1924, l'institution commençait à être mise en question. La première mesure prise à son égard était significative. Il s'agissait de diminuer les privilèges de la «junte militaire», c'est-à-dire de l'état-major. Dorénavant, la première danse du bal lui était exclusivement réservée. Mais les suivantes n'avaient plus aucune limitation à l'entrée des couples. Ce n'était là qu'un début. En fait, deux tendances concouraient à cette mise en question. D'une part, en 1923 une troupe d'éclaireurs avait été fondée à Vevey; elle recrutait au départ des enfants de parents appartenant aux professions libérales. Souvent des enfants dispensés d'entrer aux cadets pour des raisons de santé! Ce qu'offrait l'activité scoute était autrement plus attrayant et plus intelligent que les exercices de soldat sur la place du Marché. Pendant quelques années toutefois, on a vu des garçons incorporés aux cadets faire aussi partie de la troupe des éclaireurs. Bientôt cette dernière eut la faveur de milieux plus étendus.

L'autre menace est venue de la tendance antimilitariste qui régnait entre les deux guerres. Ces enfants qui passaient leurs vacances à faire des exercices militaires et à manipuler des armes avait quelque chose de choquant. Et c'est fort compréhensible. L'institution était destinée à disparaître tôt ou tard.

La dernière «petite guerre» eut lieu en 1930. L'année suivante, le Conseil communal prit la décision de supprimer le corps des cadets et de le remplacer par un corps de jeunesse. Seule la fanfare subsistait. Cette mesure n'était pas du goût de toute la population et l'Association des anciens réagit avec vigueur en fondant un corps des cadets privé. Cette dissidence dura jusqu'en 1936. Une fusion des deux corps eut lieu. L'institution était ouverte aussi bien aux élèves primaires qu'aux secondaires. C'est à Vevey qu'on assista à un rassemblement des corps des cadets encore existant en Suisse. Il réunit en 1936 quelque 4000 participants.

Les cadets ne répondaient toutefois plus aux besoins du temps. Ils entraient dans un passé folklorique. C'est cette inadaptation aux besoins nouveaux qui condamnait les cadets beaucoup plus que l'idée que ces petits soldats étaient élevés dans une perspective guerrière. L'effet était même bien différent de ce que les pacifistes imaginaient. Les cadets ne nous ont pas donné le moindre esprit militariste. Aucun de ceux qui ont fait partie de mon état-major ne sont devenus officiers dans l'armée. On peut même dire que la flamme du commandement était éteinte chez la plupart d'entre nous, si jamais elle avait existé!

Il y a eu des exceptions, celle du colonel commandant de corps Frick en particulier. Sa brillante carrière militaire a probalement pour origine le fait qu'il était l'instituteur de la classe de Morcles, village militaire par excellence. D'autres sont montés en grade pour des raisons professionnelles.

Le cas de notre famille est assez typique du manque de relation entre le pseudo-militarisme qu'aurait suscité l'activité aux cadets et la carrière militaire. Nous étions quatre garçons cadets. Mon frère aîné, qui fut lieutenant dix ans avant moi, avait des préoccupations qui le tenaient fort éloigné de tout désir de monter en grade. Celui qui suivait avait quitté le corps mécontent de n'avoir pas été promu caporal alors qu'il était un élève plus brillant que ceux qui lui avaient passé devant (le fameux registre!). Il fit une école d'aspirant mais ne dépassa pas le grade de capitaine. Mon troisième frère, médecin, dut devenir officier subalterne, alors qu'il n'avait pas la fibre militaire. Quant à moi, je réussis à éviter de monter en grade. Pourtant grâce à mon passé de cadet veveysan, je reçus l'insigne d'appointé. Voici en quelle curieuse circonstance. Lors d'un cours de répétition, les officiers reçurent l'ordre de nous faire faire de l'école de section. Les malheureux étaient des artilleurs qualifiés mais pas des fantassins. Ils ne savaient pas trop comment s'y prendre. L'exercice qui consistait à passer de la formation sur deux rangs à la colonne de marche se terminait chaque fois en désordre. On recommençait sans plus de succès. Le lieutenant s'énervait et nous menaçait de ne pas rentrer au cantonnement avant d'avoir réussi correctement cette opération. Or, il ne donnait pas l'ordre au bon moment; je le savais. Prenant mon courage à deux mains, je m'annonce et offre de diriger l'opération. Le lieutenant étonné me dit d'un ton brusque: «Eh bien allez-y». Grâce à mon expérience aux cadets, je réussis la manœuvre au grand soulagement de tous. Et voilà l'utilité de six ans d'exercices sur la place du Marché de Vevey!

Si l'appartenance à ce corps n'eut aucune incidence pour les cadets sur la suite de leur carrière militaire, il n'en est pas de même des anciens éclaireurs dont beaucoup sont devenus officiers.

Un ancien commandant de la Brigade de Sauvabelin écrivait récemment: «Pour moi, la BS est toujours à Lausanne la meilleure école à l'art du chef, non un chef qui appuie son autorité sur un principe rigide de discipline, mais un chef qui sait inspirer, motiver, rendre meilleurs les gars, les aidant à se surpasser.»⁵

On peut reprocher précisément à l'institution des cadets de n'avoir donné ni le sens des responsabilités, ni le goût de l'initiative personnelle et encore moins de l'imagination. Nous obéissions comme des robots sans nous demander ce que nous faisions ou en discuter le bien-fondé. Seul aspect vraiment positif: une camaraderie entre collégiens des différentes classes et aussi avec des élèves des écoles primaires.

Enfin, ceux qui ont été cadets éprouvent une certaine fierté à avoir appartenu à un corps dont les illustres Veveysans ont fait partie comme Ernest Ansermet, sergent trompette, pour ne citer que lui.

Riassunto. – Son qui raccolti i ricordi dell'autore, che ne fu tenente nel 1924, sull'attività del Corpo dei cadetti di Vevey, con la descrizione degli esercizi, svolti durante le vacanze scolastiche primaverili, delle parate, specie di quella della festa di «promozione» (che culminava nella «piccola guerra» e si concludeva con una festa di ballo), delle modalità di promozione. L'esistenza di questa istituzione paramilitare, la cui origine risale almeno al 15° sec., diffusa nei cantoni svizzeri tedeschi e romandi e riorganizzata sul finire del 18° sec., che coinvolgeva obbligatoriamente gli allievi dei collèges e delle scuole medie, fu minacciata dapprima, già nella seconda metà del secolos scorso, dalla nascita delle società di ginnastica; a Vevey fu invece la creazione di un gruppo di esploratori, nel 1923, che cominciò a minare il Corpo dei cadetti: nel 1930 si svolse l'ultima «piccola guerra»; nel 1931 il Comune sciolse il Corpo, rifondato in seguito da un gruppo di privati. Nel 1936 Vevey potè così ospitare la riunione di tutti i Corpi di cadetti svizzeri, con la presenza di ca. 4000 partecipanti.

⁵ Bulletin des Anciens de la Brigade de Sauvabelin, 1987.